Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260226-D_2026_02-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 Février 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 9* *Nombre de votants : 9*	*Date de convocation :* *19 Février 2026*

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 Décembre, à LOURMAIS le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais sous la Présidence de Monsieur François BORDIN, Maire de Lourmais.

Présents : Jérémie PELLE	*François BORDIN*
Michel Henri GAUTIER	*Michel Joël GAUTIER*
Laurence ROGER-PICHON	*Marie-Christine BLAIRE*
Marie-Françoise BORDIN	*Odile HUBERT*
Cédric BESNARD	

Absents excusés : Delphine CHEVILLARD	*Albert MEUNIER*

Absent :	

Quorum atteint

Secrétaire de séance désigné : Michel Joël GAUTIER

****

2026-02 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2025

Monsieur François BORDIN, Maire, demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques ou des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 10 décembre 2025.

***Question** : Approuvez-vous le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2025 ?*

Après débat : OUI : 9 **NON :** **ABSTENTION :**

Le procès-verbal du 10 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance
Michel Joël GAUTIER

Le Maire,
François BORDIN

MAIRIE DE LOURMAIS 35 (Ille-et-Vilaine)